

La plus grande régates de l'année approche

Samedi 6 septembre, une cinquantaine de bateaux disputera la Régate de l'estuaire, organisée par le Cercle nautique honfleurais.



Françoise Mengelle, trésorière du CNH, et Claude Lecharpentier, président, peaufinent les préparatifs de la Régate de l'estuaire.

Quatre questions à...

Claude Lecharpentier,
président
du CNH.

Quel est le principe de la Régate de l'estuaire, appelée aussi Régate des entreprises ?

Il est simple : « Une entreprise, un bateau » ! Cette idée a émané d'un trio du CNH il y a quatorze ans. Elle permet de faire un lien entre la voile et l'entreprise.

Quels avantages présente-t-elle pour les entreprises ?

Il s'agit de rassembler, motiver et remercier quelques collaborateurs pour un moment de convivialité et d'originalité. Tout en permettant aux entreprises de faire leur publicité, de se donner de la visibilité.

Quelles conditions faut-il remplir pour participer ?

L'entreprise règle un engagement de 140 €, fournit un bateau habitable (monocoque ou multicoque : quatre classes différentes) sur lequel au moins un membre de l'entreprise doit naviguer.

Quel est le programme de la journée ?

Vers 11 h, départs multiples du sas des bateaux, en musique, avec la présence d'une cornemuse. Puis les embarcations disputeront plusieurs courses dans l'Estuaire, entre Deauville et Le Havre, avant de rentrer à Honfleur vers 18 h.

S'en suivront la remise des prix (à 19 h 30) et la grande soirée privée (sur réservation), dans une ambiance festive brésilienne, au grenier à sel.

Renseignements, et inscriptions
au 06 07 05 16 50.